

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 5 juillet 2018

OBJET : Vote du compte administratif 2017 et affectation du Résultat définitif

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance de 28 juin 2018, par conséquent le Conseil Syndical est à nouveau convoqué en date du 5 juillet 2018, en conformité avec les dispositions du CGCT. Le conseil syndical délibère alors valablement sans condition de quorum en vertu de l'article 2121-17 du CGCT.

L'an Deux Mille dix-huit, le jeudi cinq juillet à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel de Ville de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Etaient PRESENTS : Gérard LARRAT, Any BARTHES, Jean François DE MIALHE DE SAINT MARTIN, Didier CARBONNEL, Jean Claude PISTRE, Sébastien PLA, Christine PUJOL, Tamara RIVEL.

EXCUSES : Isabelle CHESA, Eric MENASSI, Régis BANQUET (supplée Didier CARBONNEL), Christian RAYNAUD (supplée par Jean-Claude PISTRE), Magali ARNAUD, Didier CODORNIU, Patric ROUX, Chloé DANILLON, Jean-Noël LLOZE, Hervé BARO.

Secrétariat de séance : Jean François DE MIALHE DE SAINT MARTIN

Monsieur Gérard LARRAT, Président du Syndicat Mixte, quitte la salle.

La Présidence est assurée par Madame Tamara RIVEL, élue membres du syndicat Mixte.

Il est proposé à l'Assemblée de prendre connaissance de la synthèse du compte administratif 2017 ainsi que du tableau récapitulatif du résultat à la clôture de l'exercice.

Section de Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT DEPENSES		Prévu BP 2017	Réalisé 2017	FONCTIONNEMENT RECETTES		Prévu BP 2017	Réalisé 2017
Dont chapitres :				Dont chapitres :			
011	Charges à caractère général	64 300.00	28 254.32	002	Excédent antérieur	84 500.00	
012	Charges de personnel	168 517.11	141 335.67	70	Produits des services du domaine et ventes	0.00	85.00
022	Dépenses imprévues	0.00	0.00	74	Dotations, Subventions	160 000.00	160 000.00
023	Virement prévisionnel invest	500.00	0.00	77	Produits exceptionnel		219.60
042	Opération d'ordre entre sections (dotation amortissements)	8 182.89	8 182.89				
65	Autres charges de gestion courante	3 000.00	3 000.00				
TOTAL FONCTIONNEMENT		244 500.00	180 772.88	TOTAL FONCTIONNEMENT		244 500.00	160 304.60
Soit déficit de fonctionnement 2017 :				-20 468.28			

Section d'investissement :

INVESTISSEMENT DEPENSES		Prévu BP 2017	Réalisé 2017	INVESTISSEMENT RECETTES		Prévu BP 2017	Réalisé 2017
020	Dépenses imprévues	3 500.20	0.00	001	Excédent antérieur reporté	68 649.60	0.00
2031	Frais d'étude	144 442.00	35 202.00	021	Virement prévisionnel/section fonctionnement	500.00	0.00
2033	Frais d'insertion	0.00	0.00	040	Opération d'ordre entre sections (amortissements)	8 182.89	8 182.89
2051	Logiciels, licences, brevets	8 000.00	7 247.42	10222	FCTVA	1 745.20	2 121.38
2181	Installations générales, agencements et aménagements	195 180.00	0.00	1068	Affectation du résultat 2016	4 012.20	4 012.20
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 545.39	1 336.97	1381	Subvention Etat (DREAL)	106 917.00	16 227.38
2184	Mobilier	3 000.00	0.00	1382	Subventions Région LR	37 228.00	7 211.90
2188	Autres immobilisations corporelles	4 248.41	0.00	1383	Subventions Département	37 710.00	2 565.40
				1384	Subventions Ville de Carcassonne	54 354.00	14 944.40
				1385	Subventions Agglomération	44 617.11	14 944.40
TOTAL INVESTISSEMENT		363 916.00	43 786.39	TOTAL INVESTISSEMENT		363 916.00	70 209.95
Soit excédent d'investissement 2017:				26 423.56			

Le compte administratif présente un excédent global de clôture de **159 604,88 €** détaillé ci-dessous :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affecté à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Investissement	68 649.60 €		26 423.56 €	95 073.16 €
Fonctionnement	89 012.20 €	4 012.20 €	-20 468.28 €	64 531.72 €
Total	157 661.80 €		5 955.28 €	159 604.88 €

Le Conseil Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Madame Tamara RIVEL,
Élue membre Syndicat Mixte :

Décide à l'unanimité :

- D'approuver le Compte Administratif 2017,
- D'affecter le résultat définitif dans le budget primitif 2018 de la façon suivante :
 - En couvrant le besoin de financement de la section d'investissement par une partie de l'excédent de la section de fonctionnement en « excédents de fonctionnement capitalisés de 4 531,72€ » (au compte 1068)
 - En inscrivant le solde disponible en section de fonctionnement en « excédent de fonctionnement reporté » de 60 000€ (au compte 002).
 - En reprenant en recette d'investissement, « l'excédent d'investissement reporté » de : 95 073.16€ (au compte 001).

.....
Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Publication par affichage le :
Le Président

